

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Cégep de Rivière-du-Loup

Avril 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Note Préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Cégep de Rivière-du-Loup se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Rivière-du-Loup devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 16 janvier 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Cégep de Rivière-du-Loup¹ lors de sa réunion tenue le 16 janvier 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation du Collège et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

-
1. Le dossier examiné par la CEEC comprend les pièces suivantes :

Lettres de transmission du 13 octobre 2000 et du 3 novembre 2000 et extrait du procès-verbal du 30 octobre 2000 du conseil d'administration;

Lettre de transmission du 30 mars 2001 et extrait du procès-verbal du 26 mars 2001 du conseil d'administration;

Plan d'amélioration de la réussite et de la diplomation – Version révisée, 30 mai 2001, avec lettre de transmission du 30 mai 2001, extrait du procès-verbal du 7 mai 2001 du conseil d'administration et extrait du procès-verbal du 22 mai 2001 de la commission des études.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Dans son plan d'amélioration de la réussite, le Cégep de Rivière-du-Loup présente les statistiques relatives à la moyenne générale de ses élèves au secondaire, à la réussite des cours, à la réinscription au troisième trimestre et à la diplomation. Ces données sont analysées pour l'ensemble de la population étudiante, selon les secteurs, préuniversitaire ou technique, par programme et par sexe. Le Collège remarque que le taux de réussite des cours a progressé dans les dernières années, tout comme celui de réinscription à la troisième session. Il se dit satisfait de la réussite des cours en général, mais il croit qu'il est possible de l'améliorer dans certaines disciplines. Quatre disciplines présentent des taux d'échec plus élevés : philosophie, français, mathématiques et histoire. Deux de ces disciplines font partie de la formation générale et trois d'entre elles sont enseignées à l'école secondaire. Le Collège note aussi que le taux de réussite des cours à la première session s'est amélioré, mais qu'il reste encore 45,8 % des élèves qui ne réussissent pas tous leurs cours à ce trimestre. L'étude du taux de réinscription à la troisième session montre que, parmi les élèves des programmes techniques inscrits au troisième trimestre, une bonne proportion n'obtient pas son diplôme. Le Collège observe que son taux global de diplomation, bien qu'inférieur à celui du réseau, est supérieur au taux pondéré obtenu à partir des caractéristiques de sa clientèle. Il poursuit son analyse en établissant une relation entre le taux de diplomation, le secteur d'études, et le sexe des étudiants. Ainsi, au secteur préuniversitaire, les garçons et les filles diplôment en plus grande proportion que ceux et celles du réseau, avec un écart plus prononcé chez les garçons. Au secteur technique, l'établissement constate la situation inverse, alors que les étudiants des deux sexes diplôment moins que ceux du réseau et que la situation est encore plus préoccupante chez les garçons (chez les filles, l'écart avec le réseau est de 11,6 %; il est de 17,3 % chez les garçons). Dans deux programmes, la situation des garçons est qualifiée de « désolante », soit en *Techniques d'intervention en loisir* et en *Techniques administratives*. Après avoir examiné les données quantitatives, le Collège juge qu'il doit accorder plus d'attention à la diplomation, car celle-ci ne fait pas partie des préoccupations quotidiennes, contrairement à la réussite des cours.

De plus, le Collège émet quelques observations sur les motivations de sa clientèle à fréquenter son institution. Selon lui, pour certains élèves, le choix du Collège a primé sur le choix du programme, à cause de la proximité géographique. À l'opposé, d'autres élèves s'y retrouvent parce qu'ils doivent y suivre un

programme technique offert dans un nombre restreint d'établissements. Les problèmes causés par de telles situations, dont l'éloignement de la famille, ne favorisent pas la réussite et la diplomation.

Le Collège remarque que c'est «une clientèle qui a besoin d'être soutenue, qui a parfois besoin qu'on la protège d'elle-même ».

En conclusion à son analyse de la situation, le Cégep de Rivière-du-Loup désigne six axes d'intervention qui guideront le choix de ses actions. Ce sont la première session, le suivi du cheminement des élèves, le mode d'apprentissage des garçons, le développement d'une culture de la diplomation, la persévérance en fin de formation et la sensibilisation des acteurs socio-économiques. Les mesures du plan d'amélioration de la réussite porteront sur l'ensemble de la population étudiante.

L'analyse du Collège est complète et elle révèle plusieurs faits intéressants. De plus, elle lui a permis d'identifier des obstacles bien précis à la réussite et à la diplomation. Cependant, celui-ci a choisi de viser toute sa clientèle plutôt que les programmes, ou les étudiants, présentant des difficultés plus marquées.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le Collège indique que son plan prend appui sur son énoncé de mission, plus particulièrement sur le deuxième volet dans lequel il s'engage «à faciliter leur apprentissage [des étudiants], à soutenir leurs efforts et leur persévérance, ainsi qu'à favoriser leur réussite jusqu'à la diplomation ».

L'établissement offre déjà plusieurs mesures d'aide et de soutien aux étudiants, comme les activités de bienvenue, les ateliers d'initiation à la bibliothèque, la rencontre des groupes d'élèves de première session par les aides pédagogiques et les centres d'aide. Pour leur part, les enseignants et les techniciens participent à des activités de perfectionnement pédagogique et disciplinaire. Tout en maintenant ces activités, le Collège entreprendra neuf nouvelles actions reliées aux six axes d'intervention mentionnés. Il formera une équipe composée d'enseignants et de professionnels qui planifiera et mettra en œuvre une intervention de pédagogie de la première session. Ce travail se fera en continuité avec les réflexions déjà amorcées par le service de consultation à ce sujet. Le

Collège rappelle que la pédagogie de la première session couvre un vaste registre et qu'elle inclut non seulement les stratégies d'enseignement et d'évaluation, mais qu'elle porte aussi, entre autres, sur la gestion des présences aux cours, sur les activités de soutien à l'orientation, sur les activités d'étude supervisées, ainsi que sur le suivi du cheminement de l'élève. Des rencontres de coordination seront organisées entre les enseignants du secondaire et ceux du collégial dans les disciplines de base en vue d'une meilleure articulation des programmes. Pour mieux cerner le problème de la diplomation, le Collège va améliorer ses mécanismes de suivi des élèves dans chacun des programmes et il utilisera un tableau de bord par cohorte d'étudiants. Afin de s'adapter au mode d'apprentissage des garçons, les enseignants utiliseront des stratégies pédagogiques favorisant la mise en action des élèves, particulièrement en première année. Dans l'intention de développer une culture de la diplomation, le Collège fera « la promotion continue de l'importance du diplôme, notamment par le personnel de direction, par d'anciens élèves et par les enseignants ». Pour encourager la persévérance en fin de formation, il implantera des mécanismes facilitant l'obtention du diplôme, tels que la formation d'appoint, les examens de reprise et la reconnaissance d'acquis. Enfin, des capsules d'information seront diffusées dans les médias pour sensibiliser les acteurs socio-économiques à la réussite des études collégiales. En effet, le Collège rappelle que la réussite et la diplomation sont tributaires de nombreux facteurs ne relevant pas directement du milieu scolaire, comme l'influence des parents et celle des intervenants du niveau secondaire, ainsi que le travail rémunéré. Ces capsules d'information seront aussi disponibles aux intervenants de l'établissement et à ceux des écoles secondaires.

Les stratégies et les moyens privilégiés par le Collège s'adressent à l'ensemble de sa clientèle, dans une perspective centrée sur la diplomation, conformément au choix qu'il a fait. Ces moyens sont en lien avec les six axes d'intervention déterminés et ils correspondent à certains des obstacles identifiés précédemment, comme le faible taux de diplomation des élèves inscrits à la sixième session des programmes techniques. Dans ce cas précis, les mesures sont intéressantes et elles peuvent permettre de hausser la diplomation. De même, le projet d'intervention en pédagogie de la première session contient des éléments susceptibles d'avoir un effet sur la réussite et la diplomation. Cependant, le Collège aurait avantage à mieux définir certaines des actions qu'il a retenues, par exemple, l'utilisation de stratégies pédagogiques mieux adaptées au mode d'apprentissage des garçons et le développement d'une culture de la diplomation. Telles qu'elles sont présentées dans le plan, ces actions relèvent plus de l'intention que d'une volonté ferme d'agir concrètement. La Commission s'interroge sur la faisabilité de la mise en œuvre de mesures aussi vagues.

En conclusion, la Commission reconnaît la pertinence de certaines mesures, mais elle constate que le Collège devrait mieux expliciter certaines autres actions et, ainsi justifier leur bien-fondé. De même, le Collège aurait avantage à mieux montrer comment les moyens généraux qu'il applique à tout le Collège vont résoudre les difficultés rencontrées dans des programmes particuliers.

Les modalités de mise en œuvre

Le Collège indique que la première tâche de la direction sera de mobiliser tout le personnel autour de ses objectifs et de ses orientations. Il ajoute que la mobilisation est déjà amorcée et il se dit confiant d'arriver à un très large consensus dans la mise au point du plan ainsi qu'à une grande concertation dans sa mise en œuvre. Il signale de plus qu'il a confié la responsabilité du suivi du plan institutionnel de réussite à la directrice du cheminement scolaire qui sera appuyée par un groupe de travail composé d'enseignants, de professionnels et de techniciens. Le Collège ne spécifie pas si cette dernière est aussi responsable de la mise en œuvre initiale du plan de réussite. De même, il n'a pas désigné de responsable pour chacune des activités incluses dans le plan. Par exemple, il ne précise pas la gestion du plan de sensibilisation des acteurs socio-économiques et il n'indique pas s'il a accepté les modalités prévues au «Cadre de référence pour une pédagogie de la première session» présenté à l'annexe D. De plus, le Collège prévoit des actions qui engagent plusieurs membres du personnel, mais il n'explique pas comment il obtiendra leur participation, ni comment il coordonnera leurs efforts. C'est le cas des activités liées à la réussite des garçons et de celles concernant le développement d'une culture de la diplomation. Le Collège devrait mieux spécifier la mise en œuvre de son plan institutionnel afin de s'assurer que la mobilisation de son personnel conduira à un travail concerté et efficace qui profitera à ses étudiants.

Le plan de réussite inclut un échéancier clair et qui prend en compte la progression des activités à être réalisées au cours de chacune des trois années. De plus, le Collège a préparé un plan de suivi adéquat.

En conclusion, la Commission considère que les modalités de mise en œuvre du plan de réussite du Collège gagneraient à être mieux définies, particulièrement la participation des intervenants et la responsabilité de chacune des activités.

Conclusion

Le Cégep de Rivière-du-Loup a analysé les données sur la réussite, la persévérance et la diplomation de ses étudiants. Il en a dégagé des obstacles, dont la première session, certaines disciplines, la réussite des garçons, ainsi que la diplomation des finissants des programmes techniques. Ces obstacles touchent inégalement les secteurs d'étude et les programmes. Par exemple, les taux de diplomation sont beaucoup plus préoccupants dans les programmes techniques qu'au secteur préuniversitaire. À la suite de son analyse, le Collège a déterminé six axes d'intervention, dont la réussite à la première session et le développement d'une culture de la diplomation. La plupart de ces orientations visent à améliorer la réussite et la diplomation dans l'ensemble de la clientèle. Le Collège a choisi de ne pas cibler ses interventions sur des programmes particuliers.

Les neuf mesures retenues par le Collège correspondent aux six axes d'intervention qu'il s'est donnés. À la première année du plan, une équipe d'enseignants et de professionnels planifiera une intervention en pédagogie de la première session qu'elle mettra en œuvre pendant la deuxième année. Des rencontres seront organisées avec des enseignants du secondaire pour mieux arrimer les deux ordres d'enseignement. Le Collège annonce son intention d'améliorer ses outils de suivi du cheminement scolaire afin de mieux orienter ses efforts en vue de la diplomation. Il prévoit utiliser des stratégies pédagogiques plus adaptées au mode d'apprentissage des garçons et il incitera ses finissants à diplômé en leur offrant, entre autres, de la formation d'appoint ou la reconnaissance d'acquis. Enfin, d'autres mesures visent à promouvoir l'importance de la réussite et de la diplomation, tant à l'intérieur de l'établissement qu'auprès des acteurs socio-économiques. Alors que certaines des actions sont décrites clairement, d'autres sont trop vagues pour que leur efficacité potentielle soit estimée.

Le Collège n'a pas désigné de responsable pour chacune des activités de son plan d'amélioration de la réussite et de la diplomation. Pour certaines actions, il n'a pas non plus identifié d'intervenants. Par contre, l'échéancier est clair et le suivi du plan est bien déterminé.

En conclusion, la Commission considère que le plan du Cégep de Rivière-du-Loup devrait être efficace si le Collège précise le contenu de certaines actions et s'il renforce la coordination des travaux réalisés dans le cadre de son plan.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 15 avril 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 15 avril 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite du Cégep de Rivière-du-Loup². Elle note que le Collège a déterminé des programmes d'études prioritaires dans la mise en œuvre des actions reliées à la pédagogie de la première session et qu'il a déjà implanté son projet dans six programmes. Il a aussi précisé certaines actions, dont des moyens visant à améliorer la réussite des garçons, par exemple, la pédagogie par projet et l'utilisation des nouvelles technologies en mathématiques. De même, il a explicité les mesures contribuant à développer une culture de la diplomation. En outre, le Collège a identifié les services responsables pour chacune des activités, ainsi que les intervenants. Enfin, il a ajouté quelques mesures, notamment des groupes de soutien en français et en philosophie et des actions liées aux difficultés personnelles des étudiants. Dans l'ensemble, le plan est en bonne voie de réalisation.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Rivière-du-Loup devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche

2. *Plan institutionnel sur la réussite et la diplomation – Rapport 2000-2001*, avec lettre de transmission du 29 novembre 2001.